

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Une dernière chance de participer au contrôle radiologique des propriétés

Port Hope, Ontario (9 mai 2017) — Il reste peu de temps aux propriétaires de Port Hope pour participer gratuitement à la campagne de contrôle radiologique des propriétés, visant à déceler la présence éventuelle de déchets radioactifs de faible activité sur les propriétés.

Cet été, un entrepreneur travaillant au nom de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) placera des moniteurs de radon dans les bâtiments d'environ 1 000 propriétés et amorcera ainsi la dernière campagne de contrôle radiologique des propriétés. Toutefois, nous ne pouvons effectuer de contrôle si le propriétaire n'a pas remis à l'IRPH le formulaire de consentement d'accès à la propriété dûment signé.

« Nous voulons nous assurer que tous les propriétaires de Port Hope profitent de cette offre importante. Au cours de la prochaine année, le projet va progresser et les travaux d'assainissement vont commencer. Il est donc crucial pour les propriétaires fonciers – et pour la collectivité – que nous cernions tous les sites devant être nettoyés », explique Craig Hebert, directeur général du Bureau de gestion du Programme des déchets historiques.

La lettre de conformité attestant qu'une propriété répond aux critères de nettoyage de l'IRPH ne peut être émise que si la propriété a fait l'objet d'un contrôle radiologique. La lettre de conformité est particulièrement importante si un propriétaire pense un jour vendre ou léguer sa propriété. Selon l'IRPH, 90 % des personnes dont la propriété a fait l'objet d'un contrôle devraient recevoir une lettre de conformité. Les propriétés qui ne répondent pas aux critères de nettoyage de l'IRPH seront assainies – là encore, sans aucuns frais pour le propriétaire. Une fois l'assainissement terminé, le propriétaire recevra une lettre de conformité.

Jusqu'à présent, la plupart des propriétaires avec lesquels l'IRPH a communiqué ont consenti au contrôle. À l'heure actuelle, environ 4 000 propriétés font partie d'un aspect ou d'un autre du contrôle. D'ici la fin de la campagne de contrôle radiologique, 4 800 propriétés auront fait l'objet d'une vérification.

Il est facile et rapide de s'inscrire pour participer à cette campagne de contrôle radiologique. L'IRPH a déjà envoyé à chaque propriétaire une trousse de consentement. Mais vous pouvez aussi obtenir cette trousse en communiquant avec l'IRPH, au 905-885-0291, ou en écrivant à propertysurvey@phai.ca.

« Il ne sera bientôt plus possible de faire contrôler gratuitement une propriété. Si ce n'est déjà fait, les propriétaires doivent donc signer le formulaire de consentement et nous le renvoyer dans les plus brefs délais », a ajouté M. Hébert.

-30-

Pour plus de renseignements

Bureau de gestion du Programme des déchets historiques

Tél. : 905-885-0291 info@phai.ca